

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Il y a peut-être bien de bonnes raisons. Les faits le révéleront. L'enquête se poursuit sous la direction du juge Estey. Les listes sont entre les mains de certaines personnes. Les noms seront dévoilés. Je n'arrive pas à comprendre le gouvernement. Mais nous découvrirons la véritable raison pour laquelle le gouvernement refuse de nous dévoiler ces noms.

C'est une décision politique, non pas une décision économique réfléchie. Le gouvernement est incompétent, car il n'a pas su arrêter l'hémorragie de la Banque Commerciale du Canada. Je reconnais que celle-ci était mal administrée. Je reconnais aussi qu'elle avait trop concentré ses prêts dans le domaine de l'immobilier et dans le secteur pétrolier en Alberta, en Californie et au Texas. Il se peut que d'autres faits soient révélés par le rapport du juge Estey. La façon dont le gouvernement s'est occupé de cette affaire a dissipé en grande partie la confiance dont jouissait notre régime bancaire, à tel point que la Banque Mercantile a été sauvée sans la participation d'Ottawa. Les banquiers ont organisé la transaction à Montréal et à Toronto; cela fait, ils ont dit au ministre des Finances qu'ils n'avaient plus confiance dans la façon dont Ottawa dirigeait ses affaires.

En définitive, qu'est-ce que cela va coûter, monsieur le Président? De tout temps, le droit primordial et traditionnel du Parlement a été de percevoir des impôts et de dépenser l'argent des contribuables. Voilà pourquoi nous sommes là. Rien n'importe davantage. Voilà pourquoi nous refusons de céder quand le gouvernement a mis fin au débat sur ce projet de loi budgétaire.

En définitive, qu'est-ce que cela va coûter? Nous avons tenté de le calculer. En premier lieu, le gouvernement a dépensé pour sa part 60 millions de dollars pour tenter de sauver la banque; il demande aujourd'hui à la Chambre de l'autoriser à dépenser 875 millions de dollars pour indemniser les inconnus dont les dépôts n'étaient pas assurés; il faut ajouter à cela les 75 millions de dollars que la Société d'assurance-dépôts du Canada a versés pour sa part pour tenter de sauver la banque, les 250 millions de dollars destinés à ceux qui avaient des dépôts assurés à la Banque Commerciale du Canada, et les 170 millions de dollars destinés à ceux qui avaient des dépôts assurés à la Norbanque.

Combien d'argent la Banque du Canada a-t-elle été obligée d'imprimer pour accroître les liquidités de ces deux banques? Deux milliards de dollars? Nous l'ignorons, quoi qu'il en soit, la Banque centrale et le ministère des Finances ont dû contribuer en tout quelque 3 milliards de dollars.

Pourtant, une mesure législative de cette importance a fait l'objet d'une motion de clôture à l'étape de la deuxième lecture. Pourquoi tant d'empressement? Pourquoi exiger l'anonymat? Pourquoi tant de secrets? Pourquoi un tel chèque en blanc du Parlement pour près d'un milliard de dollars? Un milliard de dollars, c'est environ \$20,000 pour chacun des contribuables canadiens.

[Français]

Monsieur le Président, un milliard de dollars, cela représente \$20,000 pour chaque contribuable canadien, cela représente le prix de 100,000 automobiles, cela représente le prix de 8 millions de bicyclettes, cela représente 8,000 à 10,000 unités de logements pour les pauvres et les démunis de notre pays. Un milliard, c'est quelque chose! On prononce les mots «un milliard de dollars», et peut-être que cela devient vague pour le

### *Indemnité aux déposants*

ministre, mais cela représente 1,000 millions! Qui sont ces déposants? Nous savons que deux déposants individuels vont recevoir 3.5 millions de dollars. Ce sont des inconnus, ce sont des invisibles! Qui sont ces personnes! Eh bien . . .

[Traduction]

Nous acceptons l'inévitable, monsieur le Président. Nous vous avons soumis tous les arguments que nous avons pu. C'est le fruit de l'incompétence du gouvernement. Ce qui est mis en cause, c'est la responsabilité ministérielle de 2 ministres qui n'ont pas eu la courtoisie de se présenter à la Chambre alors que Votre Honneur est saisi de cette mesure à l'étape de la troisième lecture.

Le montant est énorme. Peut-être, dans votre grande sagesse, le pouvez-vous, monsieur le Président, mais moi je ne puis me souvenir que le Parlement du Canada ait jamais émis un chèque en blanc à des hommes et à des femmes qui avaient investi dans une institution et dont nous ignorons les noms. Nous allons verser plus d'un milliard de dollars à des déposants anonymes: c'est un cadeau de Noël extraordinaire pour des gens dont nous ignorons l'identité. J'ose affirmer que nous la connaissons un de ces jours. Pourquoi? Nous le faisons au détriment des pauvres et des désavantagés qui maintenant auraient bien besoin de cet argent. Nous discutons des allocations familiales. Les agriculteurs de l'ouest du pays se demandent pourquoi ils ne peuvent profiter d'un programme d'aide plus généreux en cas de sécheresse ou pour financer et rééchelonner leurs dettes. Ils ne comprennent pas pourquoi on renfloue des banques à leurs dépens. Les déposants ont pris des risques, afin d'obtenir un taux d'intérêt élevé. Il ne s'agit pas ici des déposants non assurés qui ont investi au plus \$60,000, mais de ceux qui ont déposé plus de \$60,000.

**M. Axworthy:** Les cupides.

**M. Ouellet:** Les riches.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** On trouve de l'argent pour eux, monsieur le Président. Le gouvernement souscrit au versement de cet argent en signant un chèque en blanc, mais nous n'avons pas d'argent pour les agriculteurs de l'ouest, pour les allocations familiales, pour les déshérités ou les chômeurs. C'est difficile à avaler. Monsieur le Président. Je vous remercie de m'accorder votre attention et votre temps.

[Français]

**M. Charles Hamelin (Charlevoix):** Monsieur le Président, d'entrée de jeu, je dois me réjouir sans doute avec tous les députés de la Chambre des communes de voir qu'un esprit nouveau, un esprit de Noël, un esprit des Fêtes a soufflé cet après-midi pour faire en sorte qu'on s'entende sur le menu législatif en cette fin . . . ce qui va nous permettre de passer sans doute d'agréables Fêtes en famille.

Alors, justement cette période des Fêtes, cette veillée de Noël nous porte tous un peu à jeter souvent un regard sur le passé. Et c'est ce que je vous propose, un petit retour sur le passé à propos de ce projet de loi C-79. Et étant donné l'esprit d'ouverture manifesté par les whips de chaque parti, et l'espèce de générosité qui plane sur cette Chambre, monsieur le Président, j'éviterai, n'est-ce pas, de tenir des propos qui pourraient gâcher un tant soit peu cet esprit nouveau qui souffle sur ce Parlement.